

Panorama des compétences et responsabilités communales en matière de gestion des risques naturels et technologiques

Public :

- élus et non élus

Objectif :

- identifier les principales obligations, les outils et les acteurs de la prévention des risques majeurs

Contenu :

- Comment identifier et évaluer les risques sur sa commune ?
 - Identifier et localiser les aléas
 - Identifier les enjeux pour évaluer la vulnérabilité du territoire

- Comment intégrer les risques pour un aménagement durable de la commune ?
 - Maîtriser l'urbanisation
 - Réaliser des ouvrages de protection pour le bâti existant

- Comment informer la population sur les risques ?
 - les obligations réglementaires (DICRIM, information des acquéreurs, campagnes d'information des sites industriels,...)
 - les moyens et la démarche globale d'information préventive

- Comment préparer la commune face à la crise
 - L'organisation générale des secours
 - Le Plan Communal de Sauvegarde
 - Les moyens pour préparer et mobiliser la population (communauté scolaire, réserves communales,...)

Méthode :

- apports théoriques (réglementation,...)
- exemples concrets
- réponses aux questions des stagiaires

Intervenants

François Giannoccaro /Marion Hébert (IRMa), Jean-Pierre Chambon (Cifodel)

Dates et lieux :

- Lundi 26 Janvier de 18h à 21h (Chonas l'Amballan)
- Mercredi 25 février de 18h à 21h (Villefontaine)
- Jeudi 19 Mars de 18h à 21h (Vinay)
- Mercredi 22 Avril de 18h à 21h (Champ Sur Drac)